



Mission régionale d'autorité environnementale  
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 30 janvier 2020**  
**de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 31 janvier 2020 à 11h00 dans les locaux du CGEDD.

Présents : Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, (membres titulaires ayant voix délibérative), Catherine Mir et Judith Raoul-Duval (membres suppléants avec voix délibérative en l'absence des titulaires).

Excusés : Paul Arnould et François Noisette

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

### **1. Approbation du PV de la réunion du 16 janvier 2020**

Étaient présents et ont délibéré : Catherine Mir, Judith Raoul-Duval, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Le PV de la réunion du 16 janvier 2020 est approuvé.

### **2. Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 16 janvier 2020**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant huit décisions de cas par cas prise depuis la réunion du collège de la MRAe du 16 janvier 2020, dont aucune n' a donné lieu à une décision de soumission à évaluation environnementale pour les dossier suivants :

- 5187 – Modification simplifiée du PLU de la commune de Bouron-Lamotte - 77 (16/01/2020)
- 5190 – Modification du PLU de la commune de Freneuse – 78 (16/01/2020)
- 5192 – Modification du PLU de la commune d'Épinay-sur-Seine - 93 (16/01/2020)
- 5198 – MECDU du PLU de la commune de Saclay avec DUP – 91 (27/01/2020)
- 5199 – Zonage d'assainissement de la commune de Brières-les-Scellés - 91 (27/01/2020)
- 5200 – Zonage d'assainissement de la commune de Brignancourt - 95 (22/01/2020)
- 5204 – MECDP du PLU de Saint-Ouen - 93 (24/01/2020)
- 5213 – MECDP du PLU de Saint-Denis - 93 (24/01/2020)

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

### **3. Délégations données pour des dossiers de cas par cas**

Étaient présents et ont délibéré : Catherine Mir, Judith Raoul-Duval, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision de ce jour portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée, pour les dossiers suivants, à Jean-Paul Le Divenah :

- Elaboration du PLU de Rampillon (91) ;
- MeC DP du PLU de Bagneux (92) ;
- Zonage d'assainissement de Boissy-le-Cutté (91).

### **4. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes**

Étaient présents et ont délibéré : Catherine Mir, Judith Raoul-Duval, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de La Chapelle-la-Reine (77) : en attente

Elaboration du PLU de Chanteloup-en-Brie (77) : niveau 2 – coordonnateur : François Noisette

### **5. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur projets**

Étaient présents et ont délibéré : Catherine Mir, Judith Raoul-Duval, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président, ou en son absence à François Noisette pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 13 février 2020 :

- 324 Forage de 7 puits pétroliers à Nonville (77) : niveau 1 – coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte
- 325 Création plateforme logistique-dossier de demande d'autorisation environnementale à Bruyères-sur-Oise (95) : niveau 1 – coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte

- 326 Ensemble immobilier, quartier de la gare à Andrésy (78) : niveau 1 – coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah
- 327 Extension d'un élevage agricole de poules à Courchamps (77) : niveau 1 – coordonnatrice : Catherine Mir
- 328 Renouvellement urbain du centre ville à Villeneuve la Garenne (92) : niveau 1 – coordonnatrice : Judith Raoul-Duval

#### **6. Délégation concernant les avis sur plans-programmes**

Étaient présents et ont délibéré : Catherine Mir, Judith Raoul-Duval, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre de la décision du 31 octobre 2019 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah et en son absence, à François Noisette pour le ou les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature devrait intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe prévue le 13 février 2020, en particulier pour le PCAET de Grand Paris Sud-Est Avenir (94).

#### **7. Délibération sur un dossier de demande d'examen au cas par cas.**

Étaient présents et ont délibéré : Catherine Mir, Judith Raoul-Duval, et Jean-Paul Le Divenah.

Jean-Jacques Lafitte ne participe pas à la délibération en application de l'article 9 du règlement intérieur du CGEDD approuvé par arrêté de la ministre en charge de l'environnement du 12 mai 2016.

- le projet de modification du PLU de Gennevilliers (92) est soumis à évaluation environnementale.

#### **8. Examen du projet de rapport d'activités de la MRAe Ile-de-France pour 2019**

Après un premier échange sur le projet de rapport, l'analyse du rapport d'activités sera poursuivie lors de la prochaine séance en vue de son adoption.

#### **9. Retour sur les avis sur plans-programmes adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 16 janvier 2020**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant le dossier suivant :

- 5145 - Mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de Freneuse (78).

Cette présentation appelle les commentaires suivants de la part des membres présents de la MRAe :

- l'avis doit porter sur la mise en compatibilité et non sur le projet ;
- si la MRAe est appelée à anticiper sur le projet lui-même, l'exprimer clairement ;
- comparer avec les pratiques des autres MRAe.

#### **10. Retour sur les avis sur projets adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 16/01/2020**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant le dossier suivant :

- 292 – Avis sur projet de construction d'un bâtiment logistique à Mauchamps (91) ;
- 309 – Avis sur projet immobilier rue de la Déviation à Bobigny (93).

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres présents de la MRAe. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00

Fait à La Défense, le 30 janvier 2020



Jean-Paul Le Divenah  
président de séance